

AVIS

AU TITRE DES ARTICLES L103-2
DU CODE DE L'URBANISME
ET L121-17 DU CODE
DE L'ENVIRONNEMENT

de concertation préalable

Projet de création du tronçon
de la voie verte « Au Fil du
Giffre » entre les communes
de Mieussy et Taninges



Concertation du jeudi 26 février au jeudi 26 mars 2026

Du jeudi 26 février au jeudi 26 mars 2026, le public peut **CONSULTER** le dossier de concertation préalable :

→ en **version numérique** (pdf) sur www.montagnesdugiffre.fr

→ en **version papier** :

- au siège de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre (508 avenue des Thézières, 74440 Taninges) aux horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00 ; Mardi : 13h30 - 17h00 ; Mercredi et vendredi : 9h00 - 12h00
- en mairies de Mieussy et Taninges, aux horaires d'ouverture.

Sur cette même période, le public peut également **DÉPOSER** ses observations ou propositions :

→ via le **formulaire en ligne** disponible sur www.montagnesdugiffre.fr

→ sur les **registre papiers** disponibles :

- au siège de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre (508 avenue des Thézières, 74440 Taninges) aux horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00 ; Mardi : 13h30 - 17h00 ; Mercredi et vendredi : 9h00 - 12h00
- en mairies de Mieussy et Taninges, aux horaires d'ouverture.

→ par **courriel** : aufiledugiffre@montagnesdugiffre.fr

→ par **courrier** : Communauté de Communes des Montagnes du Giffre /
Concertation préalable pour le projet d'aménagement de la voie verte Mieussy - Taninges /
508 avenue des Thézières, 74440 Taninges



Maître d'ouvrage : Communauté de Communes des Montagnes du Giffre

Document affiché au siège de la Communauté de Communes, ainsi qu'en mairies de Mieussy et Taninges.

Un projet
soutenu
par

